

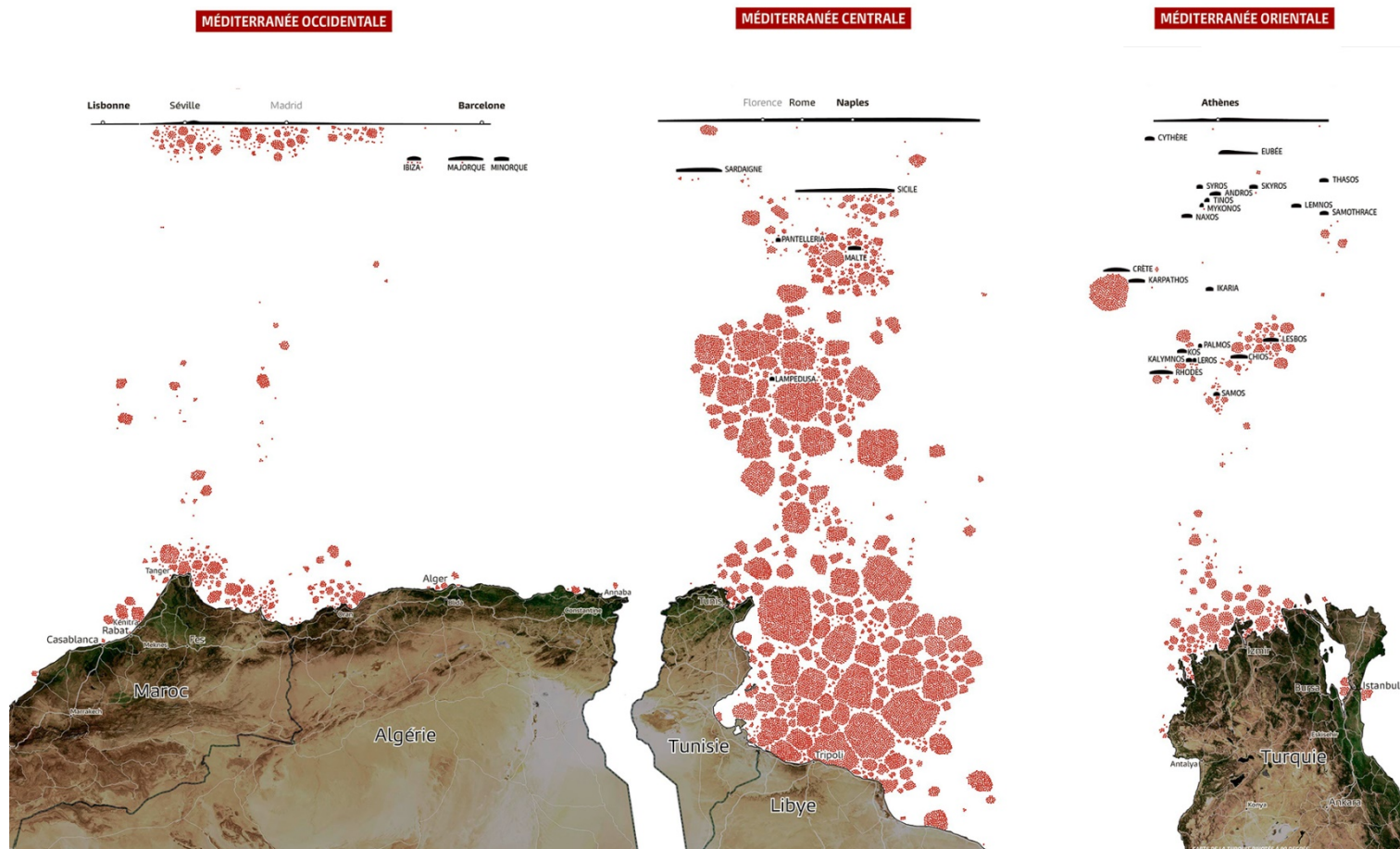
Proposition sur le thème 4 (Géographie) : Une circulation croissante et diverse des personnes à l'échelle mondiale

Situation 1 : La diversité des migrations dans le bassin méditerranéen.

On traite ici de la [situation migratoire](#) au sens propre (déplacement de longue durée ou définitif) et des [mobilités touristiques](#) qui ne concernent que des déplacements de courte durée (jusqu'à un an).

Document d'accroche : ou <https://www.chappatte.com/fr/images/cimetiere-de-clandestins>

La méditerranée, « cimetière marin ».



Source : <https://archive.letemps.ch/archive/www.letemps.ch/grand-format/cimetiere-marin-mediterranee.html>

<https://www.rando-saleve.net/pdf/mortsmigrameedit.pdf>

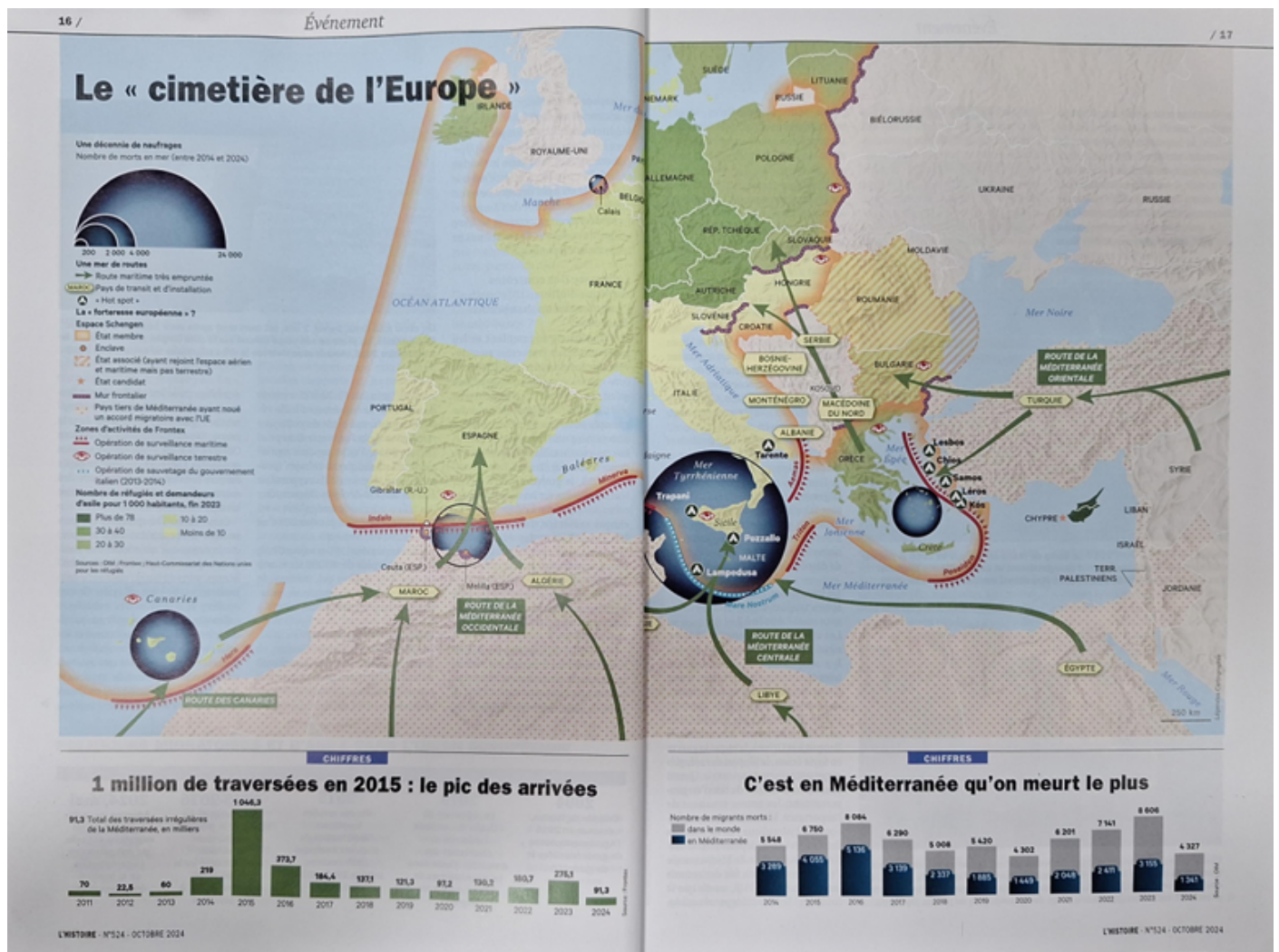
Discussion libre : Laisser réfléchir les élèves sur ce que le document peut leur apporter.
L'enseignant vient compléter la réflexion si besoin, sachant qu'on attend à minima :

- Plusieurs routes migratoires (les 3)
- Les zones/pays de départs et d'arrivées (migration pays du « Sud » vers pays du « Nord »)
- La dangerosité avec le volume important de morts (certaines routes + dangereuses que d'autres)
- Dangerosité=migrations clandestines, rôle des passeurs,
- Secours aux migrants par les ONG (sauvetages)

La situation à proprement parler.

Le corpus documentaire

Document 1 : La Méditerranée, « cimetière de l'Europe ».



(*) FRONTEX : Agence Européenne de garde-frontières et de garde-côtes mis en place par l'UE en 2004 et qui vise à soutenir les pays de l'espace Schengen dans leur gestion des frontières et leur lutte contre la criminalité transfrontalière.

Source : Histoire n°524, octobre 2024 p 16-17

Document 2 : Le tourisme en Italie : l'encadrement du tourisme de masse.

Affluence des touristes sur le quai Umberto à Portofino (Italie) en 2017

La mise en tourisme de Portofino depuis la fin du XIX^e siècle, sa fréquentation par la jet set et sa présence dans des productions culturelles à large diffusion lui assurent une forte attractivité.

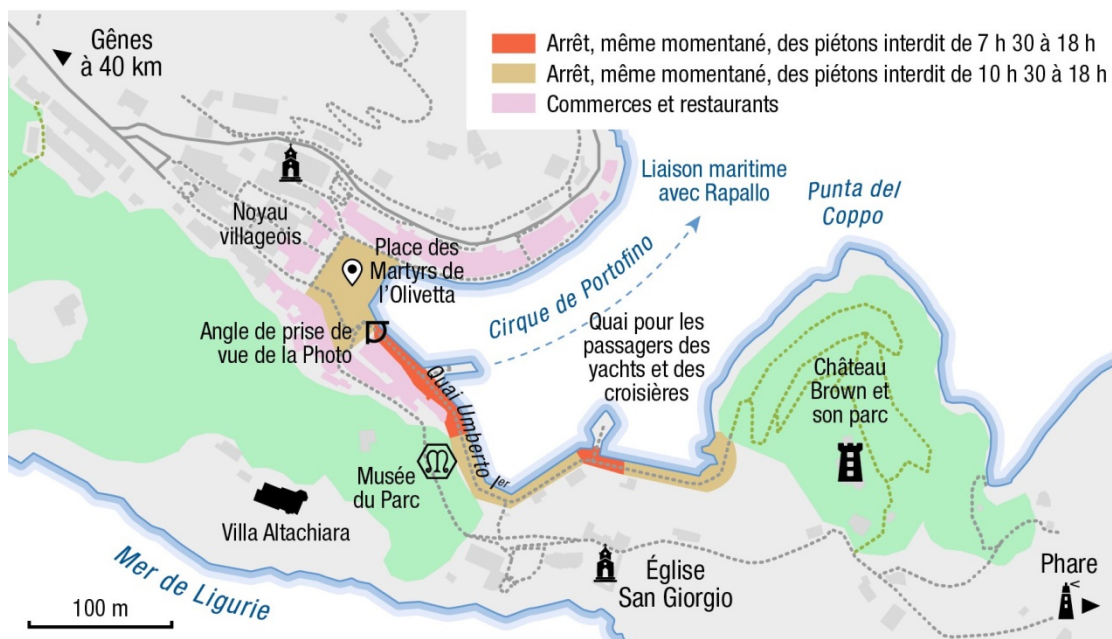
© Andrea Izzoti / Alamy



Documentation photographique n° 8159 – Les mobilités.

L'encadrement des mobilités et immobilités touristiques à Portofino, sur la côte ligurienne (Italie)

À partir de l'ordonnance n° 17 du 19 mars 2023 de la commune de Portofino.



Documentation photographique n° 8159 – Les mobilités.

Document 3 : La fuite des cerveaux algériens



Source : <https://www.courrierinternational.com/dessin/fuite-des-cerveaux-lalgerie-confrontee-au-depart-de-ses-medecins-vers-la-france>

Document 4 : Y'A T'IL ENCORE UN "ACCUEIL" DES DEMANDEURS D'ASILE ?

(...) La rétention concerne de plus en plus de demandeurs d'asile. L'enfermement limite les droits qui leur sont théoriquement garantis: les "concentrer" dans des lieux de contrôle entrave la conduite de leurs démarches administratives et leurs relations avec la société d'accueil. Les mesures restrictives à leur égard témoignent d'une volonté de mise à l'écart qui achemine les requérants vers un rejet probable de leur demande en les maintenant en situation de précarité, d'immobilité et de marginalité. La dégradation générale des conditions matérielles d'accueil correspond à une progressive fragilisation du statut de demandeur d'asile, et par conséquent, à une érosion des Droits de l'homme au sein de l'EU.

Depuis les années 1990, les États membres de l'Union sont de plus en plus méfiants vis-à-vis des personnes en quête de protection et cautionnent leur privation de liberté. L'enfermement des demandeurs d'asile est admis par le droit européen pour les étrangers en instance d'expulsion qui introduisent une requête depuis un centre de rétention, pour les personnes déboutées pour des raisons de sécurité ou d'ordre public, pour limiter les risques de fuite, ou, à la frontière, dans le cadre d'une demande d'accès au territoire (...).

Source : Réseau Migreurop *Carto*, n°50, nov-déc 2018, p15-16

Document 5 : <https://www.dailymotion.com/video/x6h13in>

Extrait du témoignage d'un migrant Nigérien (3min43)

Ou *L'histoire d'Ali* témoignage d'un élève de lycée professionnel sur son parcours migratoire
<https://vimeo.com/410180355>

Questions :

- 1. Doc1.** : Situer les pays/zones de départs et d'arrivées des migrants.
- 2. Docs. 1, 2 et 3** : Identifier les différents motifs de déplacements des personnes.
- 3. Doc.4 et 5** : Caractériser les conditions de traversée et d'accueil des demandeurs d'asile.
- 4. Docs. 1 à 5** : Compléter le tableau de synthèse présentant les principales caractéristiques des différents types de migrations dans l'espace méditerranéen.

	Document(s) concernés	Légaux	Clandestines
Zones de départs			
Zones d'arrivées			
Motifs de départ			
Conditions de traversée			
Conditions d'accueil			
Conséquences			

- 5. : Doc. 1 à 4 ainsi que le doc. A (accroche)** : Expliquer pourquoi la Méditerranée est un espace de fortes migrations et comment elles sont surveillées et encadrées.

Les réponses et la grille :

- Départ : Afrique du nord : Maroc/Algérie/Tunisie/Libye/Egypte
Africain sub-saharienne
Asie : proche orient (Syrie, Turquie)
Arrivées : Europe (le sud + particulièrement) avec comme principaux pays d'entrée que sont Espagne, Italie, Grèce, Malte, Bulgarie.
- Classement par types :
Migrations pour raisons politiques : guerres civiles, régimes politiques instables, dictatures, législation discriminante ...
Migrations pour raisons économiques : recherche d'emploi (Brain drain), fuir la pauvreté, meilleures conditions de vie, meilleur salaire
Mobilités touristiques : croisières, tourisme classiques, (*religieux*)
Migrations environnementales
Mobilités étudiantes
- Conditions difficiles, dangereuses, assez souvent mortelles : à pieds, en pick-up, en zodiac, avec peu de « bagages ».
Des passeurs peu scrupuleux profitent de leur situation précaire pour s'enrichir.

Placés en centre de rétention administrative, vivent dans des conditions difficiles, précaires, privés de libertés et de droits, rejetés, mis à l'écart, dans l'attente de l'examen de leur demande d'asile qui le plus souvent aboutit à un retour dans leur pays d'origine (expulsions).

4.

	Légaux	Clandestins
Zones de départs	Europe (majoritaire), Proche-Orient, Afrique	Afrique, Proche-Orient
Zones d'arrivées	Europe (majoritaire), Proche-Orient, Afrique	Europe
Motifs de départ	Tourisme, travail, améliorer ses revenus, conditions de vie, conditions climatiques	Travail, améliorer les conditions de vie, fuir les conflits, les dictatures, les discriminations, les persécutions, conditions climatiques (réfugiés)
Conditions de traversée	Dans certains cas : elles sont encouragées, régulées, réalisées dans de bonnes conditions	Surveillées, contrôlées, limitées, dangereuses, mortelles
Conditions d'accueil	Satisfaisantes mais parfois des réactions de rejets (racisme, surtourisme)	Difficiles, précaires, privées de libertés, de droits Rejets Marginalisation Mise à l'écart
Conséquences	Perte d'emplois qualifiés pour les pays d'origine migratoire qui ralentit le développement économique Risque de surtourisme qui engendre des pressions sur les ressources (l'eau), l'environnement. Pression foncière (augmentation des loyers) Développement économique des espaces touristiques, créations d'emplois, arrivées de populations qualifiées et moins chères	Décès importants Tensions sur les lieux d'arrivées et de rétention Certaines zones géographiques de transit sont soumises à des inconvénients en termes de sécurité Des vies sauvées, des conditions de vie qui s'améliorent quand le droit d'asile est reconnu

5. Un espace qui a toujours été un espace de migrations, de flux (depuis la préhistoire, l'Antiquité)

Les flux se sont multipliés, se sont accrus considérablement du fait :

Des déséquilibres Nord/Sud politiquement, économiquement, socialement (l'Europe vue comme un Eldorado : attractivité de certains pays comme le RU, la France)

De la pression démographique forte dans les pays du Sud et des besoins de main d'œuvre dans les pays du Nord

De la multiplication des conflits, problèmes politiques dans certaines zones du globe,

De changements climatiques/environnementaux (dérèglements climatiques)

Les moyens mis en œuvre pour surveiller, encadrer, aider :

FRONTEX (législation européenne)

ONG

Pour les mobilités touristiques : quotas de visiteurs, limitation des hébergements touristiques, et taxes (Venise)